

Orientation après la classe de 3e

Et si tu prenais ton orientation en main ?



Afin de ne pas laisser les autres décider à ta place.



Délégation Régionale Lyon
2 rue Sœur Bouvier, 69005 Lyon
Tél : 04.78.25.46.30

Courriel : drolyon@onisep.fr

Directeur de la publication : Michel Quéré

Directeur délégué : Yves Flammier

Rédacteur en Chef : Elisabeth Gros

ISBN : 978-2-918178-52-1

Dépôt légal : octobre 2016

Coordination : Katia Bald

Rédaction et documentation : Katia Bald, Jacqueline Bourganel, Jocelyne Bruchon, Julie Colombier, Julie Escomel, Karine Tini et Perrine Vialland.

Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep Lyon.

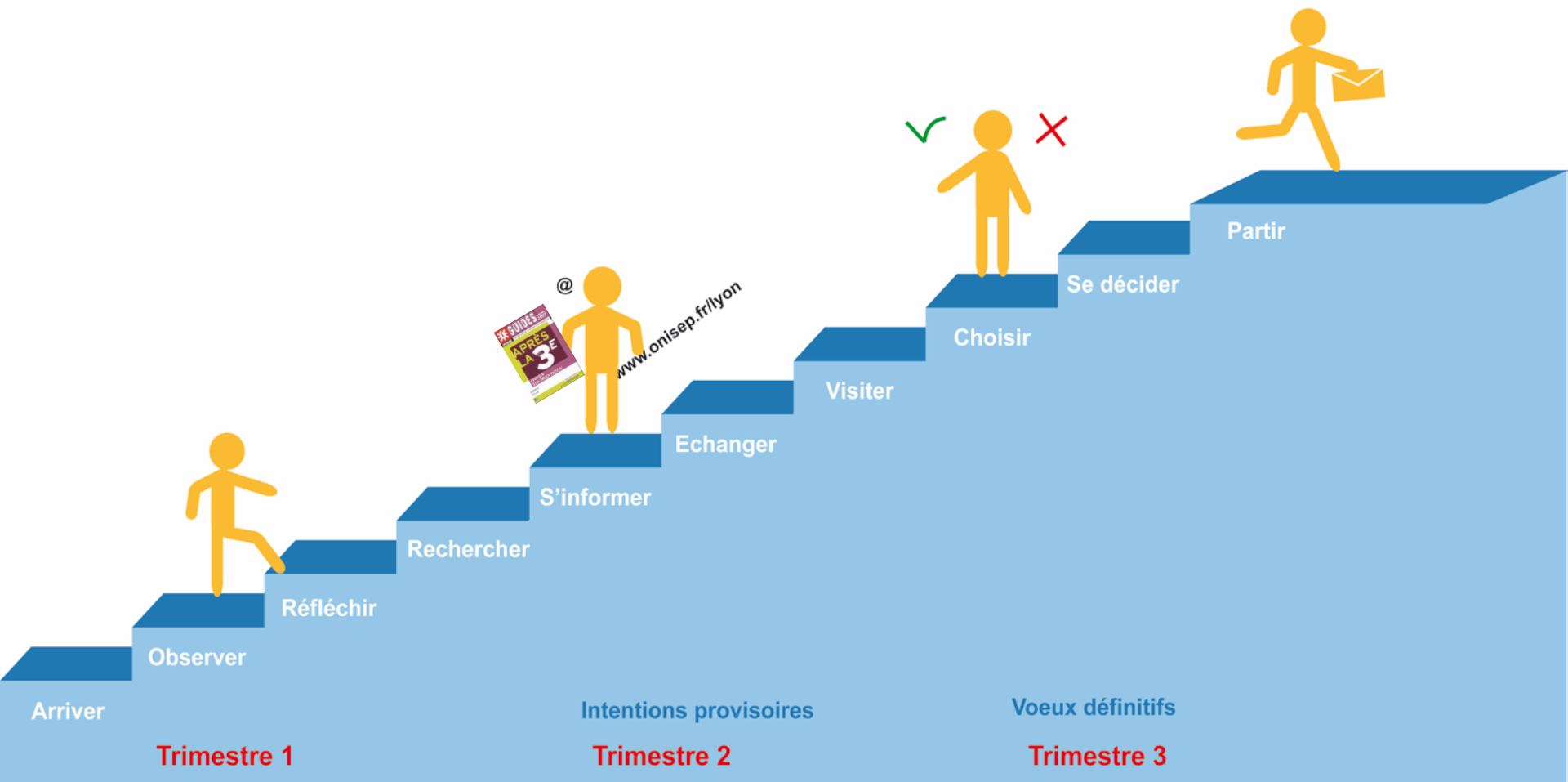
L'orientation après la classe de 3^e octobre 2016
Publication numérique uniquement en ligne sur
www.onisep.fr/lyon

Crédits photos Onisep : Didier Gauducheau, Brigitte Gilles de le Londe, Grégoire Maisonneuve, Jérôme Pallé, Laurence Prat.

Sommaire

Ton calendrier de l'orientation	3
Ton orientation, c'est une démarche personnelle	4
Les procédures d'orientation	5
Les vœux d'orientation	6
Décision d'orientation	7
Les procédures d'affectation	8
Affectation de tous les élèves	9
Affectation en 2 ^{nde} générale et technologique	10
Affectation en 2 ^{nde} professionnelle	11
Taux de pression en 2 ^{nde} professionnelle	12
En juin : notification d'affectation	13
Deux voies d'orientation, quatre diplômes différents	14
Classe de seconde générale et technologique	15
Deux enseignements d'exploration à choisir	17
Bac général, bac technologique	18
Trois bacs généraux	19
Huit bacs technologiques	20
La seconde professionnelle	21
Deux parcours de formation	22
Les enseignements	23
Se former sous statut scolaire ou par alternance	24
L'apprentissage	25

En 3e, ton calendrier d'orientation



Ton orientation, c'est une démarche personnelle

Mes aptitudes

Mes qualités

Mes résultats

Mes goûts



Echanges avec le
Professeur Principal

Recherches
documentation

Mini-stages

Entretien COP

Conseiller d'Orientation Psychologue

afin de choisir une formation concrète

Les procédures d'orientation

Appliquées dans l'académie de Lyon

Les vœux d'orientation

Au 2^e trimestre

Phase provisoire

La famille exprime des intentions d'orientation

Le chef d'établissement donne un avis et des conseils

Au 3^e trimestre

Phase définitive

La famille exprime ses demandes d'orientation

Le chef d'établissement prend sa décision sur propositions du conseil de classe

La famille remplit la
“fiche dialogue”
Ou “fiche navette”



Le conseil de classe examine le dossier

Si désaccord



Entretien avec le principal



Si désaccord



Commission d'appel



Décision d'orientation



Les procédures d'affectation

Appliquées dans l'académie de Lyon

Affectation de tous les élèves

Procédure informatisée pour tous (AFFELNET)



ATTENTION ! Le nombre de places est **limité**
pour les demandes en lycées professionnels

et

pour certains enseignements d'exploration
de 2nde générale et technologique

5 vœux maximum

En juin tri et classement informatisés des candidats

Affectation en 2nde Générale et Technologique

Les lycées (d'enseignement général et technologique) sont sectorisés. C'est la carte scolaire. Elle assure aux élèves de l'académie, **en fonction de l'adresse de leur domicile**, un accès prioritaire au lycée **du secteur géographique** sur les enseignements d'exploration génériques.



Si vous souhaitez des enseignements d'exploration spécifiques de bons résultats scolaires vous donnent plus de chance d'obtenir votre demande.

Affectation en 2nde Professionnelle

Les notes de 3^e comptent pour l'entrée au lycée et l'avis du chef d'établissement

Pour entrer en lycée professionnel, de **bons résultats** donnent plus de chance **d'obtenir la spécialité demandée**.



Des coefficients sont appliqués aux notes selon la formation ou la spécialité.

Certains CAP et Bac pro sont plus demandés que d'autres. Les places étant limitées, cela explique la **difficulté à obtenir satisfaction** sur ces formations.

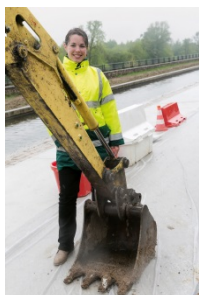
Le bonus « avis du chef d'établissement d'origine (ACE) » est attribué sur des capacités transversales : de l'implication de l'élève et de l'adéquation entre le profil de l'élève et sa demande sur chaque vœu.

Taux de pression en 2nde Professionnelle

Certains CAP et Bac pro sont plus demandés que d'autres. Les places étant limitées, cela explique la **difficulté à obtenir satisfaction** sur ces formations.

Académie de Lyon - SAIO

Bilan de l'affectation post-3e
Synthèse par formation et par sexe



Formation d'accueil	Domaine	Capacité d'accueil (CA)	Voeu 1 (1)			Taux de demande T(1) / CA	Tous voeux (2)			Taux d'attractivité T(2) / (CA)
			F	G	T		F	G	T	
CAP	Production	1285	419	1656	2075	1,6	1384	5703	7087	5,5
	Services	613	780	462	1242	2,0	2366	1602	3968	6,5
	Total	1898	1199	2118	3317	1,7	3750	7305	11055	5,8



BAC PRO	Production	3041	486	3381	3867	1,3	1243	9549	10792	3,5
	Services	2590	2772	1435	4207	1,6	8597	4358	12955	5,0
	Total	5631	3258	4816	8074	1,4	9840	13907	23747	4,2

Total Education nationale	7529	4457	6934	11391	1,5	13590	21212	34802	4,6
----------------------------------	-------------	-------------	-------------	--------------	------------	--------------	--------------	--------------	------------

CAP agricoles	95	36	63	99	1,0	108	156	264	2,8
BAC PRO agricoles	481	201	383	584	1,2	374	675	1049	2,2
Total Agriculture	576	237	446	683	1,2	482	831	1313	2,3

Ensemble	8105	4694	7380	12074	1,5	14072	22043	36115	4,5
-----------------	-------------	-------------	-------------	--------------	------------	--------------	--------------	--------------	------------

Il est donc **fortement conseillé de se porter candidat dans plusieurs établissements pour une même formation**

Fin juin : notification d'affectation

A l'issue du premier tour, deux situations peuvent se présenter :

- **L'élève est affecté** sur l'un de ses vœux
il doit s'inscrire dans le lycée d'accueil

- **L'élève n'a obtenu aucun de ses vœux**
ou il est classé en liste supplémentaire
il doit prendre contact avec son collège d'origine



Pour la voie professionnelle, l'élève peut participer au deuxième tour d'affectation. Il peut formuler de nouveaux vœux sur les places restant disponibles dans tous les établissements de l'académie.

Deux voies d'orientation, quatre diplômes différents

Voie générale et
technologique

Parcours en 3 ans

Baccalauréat
général

Baccalauréat
technologique

1

2

Seconde GT

Seconde générale et technologique

Voie professionnelle

Parcours en 3 ans

Baccalauréat
professionnel

3

Seconde Pro

Seconde professionnelle

Parcours en 2 ans

CAP
Certificat d'Aptitude
Professionnel

4

1^{re} année
CAP

Classe de troisième

La seconde générale et technologique

Classe de seconde générale et technologique

approfondissement des matières générales de 3e

Un tronc commun de 23h30 par semaine Français, Mathématiques, Histoire/Géographie, Langues (LV1 et LV2), Physique/Chimie, SVT et EPS.

+ **1h30** d'enseignement d'exploration n°1

+ **1h30** d'enseignement d'exploration n°2

+ **2h** d'accompagnement personnalisé

Total hebdomadaire = 28h30

Deux enseignements d'exploration à choisir parmi

**Enseignement
d'exploration n°1**

PFEG
Principes
Fondamentaux
de l'économie et
de la gestion **1h30**

OU

SES
Sciences
Economiques et
Sociales **1h30**

+

Enseignement d'exploration n°2

PFEG
Principes
Fondamentaux
de l'économie et
de la gestion **1h30**

SES
Sciences
Economiques et
Sociales **1h30**

LS
Littérature et
Société **1h30**

MPS
Méthodes et
Pratiques
Scientifiques **1h30**

BT
Biotechnologies **1h30**

SS
Santé Social **1h30**

SL
Sciences et
laboratoire **1h30**

ARTS
Créations et
activités
artistiques **1h30**

CIT
Créations et
innovations
technologiques **1h30**

SI
Sciences de
l'ingénieur **1h30**

ICN
Informatique et
Création
Numérique **1h30**

**Langues et
cultures de
l'antiquité**
Latin ou Grec **3h**

LV3
3e Langue
Vivante **3h**

EATDD
Ecologie,
agronomie,
territoire et
développement
durable **3h**

EPS **5h**

**Arts
du
cirque** **6h**

**Création
et
culture
design** **6h**

Vœux accessibles à tous les élèves de
secondes générales et technologiques

Places limitées, sélection sur les notes scolaires de 3e

Bac général

Privilégie l'écrit et la réflexion autour de notions abstraites et théoriques. (LV2 obligatoire)

Développe la culture générale et permet d'acquérir une méthodologie de travail en vue d'études longues (bac + 5 : université, grandes écoles...).

3 séries de bac

Bac technologique

Intérêt pour les projets concrets, goût pour la manipulation et l'observation. (LV2 obligatoire)

Équilibre entre les disciplines générales et technologiques, en vue d'études supérieures courtes (bac + 2 ou 3 : BTS, DUT, licence pro...) et longues (classes prépa, université...).

8 séries de bac

3 bacs généraux

Série ES

Economique et Social

Série L

Littéraire

Série S

Scientifique

8 bacs technologiques



STI2D

Sciences et Technologies de l'Industrie
et du Développement Durable



STD2A

Sciences et Technologies du Design
et des Arts Appliqués



STL

Sciences et Technologies
de Laboratoire



STAV

Sciences et Technologies
de l'agronomie et du Vivant



STMG

Sciences et Technologies
du Management et de la Gestion



STHR

Sciences et Technologies de
l'Hôtellerie et de la Restauration



ST2S

Sciences et Technologies
de la Santé et du Social



TMD

Techniques de la Musique
et de la Danse

La seconde professionnelle

Deux parcours de formation

Bac Pro en 3 ans

CAP en 2 ans

Terminale Professionnelle

2^e année

1^{re} Professionnelle

1^{re} année

2^{de} Professionnelle



Les enseignements

- Enseignement **professionnel** (55 % du temps) , acquisition de connaissances et savoir-faire
- Enseignement **général** (45 % du temps) articulé avec l'enseignement professionnel



- Accompagnement personnalisé (2h)
- Applications pratiques (ateliers, salons)
- Stages en entreprise (+/- 22 semaines sur 3 ans)

Se former sous statut scolaire ou par alternance ?

Statut scolaire

- Formation en lycée professionnel
- Stages en entreprise
16 à 22 semaines

**Convention de stage
avec une entreprise**

Alternance

- Formation en entreprise et en centre de formation pour apprentis
- 1/3 temps en cours et 2/3 formation en entreprise

**Contrat de travail
avec un employeur**

Pour des diplômes identiques :

CAP, Bac Pro, BTS, DUT, Diplômes d'ingénieur...

L'apprentissage

Conditions

- Avoir entre 16 et 25 ans (ou 15 ans et sortir d'une classe de 3e)
- Choisir sa profession / formation
- Trouver un employeur
- Signer un contrat

Lieu

Alternance entre l'entreprise et le Centre de Formation d'Apprentis (CFA)

Durée

2 ans ou 3 ans



Salaire

- De 25% à 75% du SMIC selon l'âge et l'ancienneté
- Statut de salarié, travail 35h par semaine
- Cinq semaines de vacances par année civile

Objectif

Du CAP au BTS...aux grandes écoles

